



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025.04.04

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

Séance du 10 avril 2025

**Compte financier unique 2024 -
Budget lotissement de Goarem an
eol**

DATE DE CONVOCATION

04 avril 2025

DATE D’AFFICHAGE

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 23

Nombre d’absents : 1

Procurations : 9

Nombre de votants : 32

Vote

Ayant voté pour 32

Ayant voté contre 0

S’étant abstenu 0

N’ayant pas pris part au vote 0

L’an 2025 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Julie MERCIER, Aude BURGER-CUZON, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Elodie LANCERON, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

Etaient absents :

Dominique CAP

Etaient représentés :

Françoise MORVAN donne pouvoir à Yvan LACHUER, Brigitte DENIEL donne pouvoir à Gwenaëlle GOUENNOU, Haoua LE GALL donne pouvoir à Julie MERCIER, François LEMAITRE donne pouvoir à François CORRE, François THOUROUDE donne pouvoir à Claire LE VOT, Tiphaine BOISSON donne pouvoir à Patricia HENAFF, Guillaume PARANT donne pouvoir à Rémy JEZEQUEL, Stéphane LE GALL donne pouvoir à Marlène LE MEUR, Loise QUERE donne pouvoir à Claudine ORVOEN

Madame Claudine ORVOEN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ses fonctions de secrétaire de séance qu’elle a acceptées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Compte financier unique 2024 - Budget lotissement de Goarem an eol

Rapporteur :**Jean-Paul TOULLEC 6ème Adjoint au Maire****Exposé :**

L'article 242 de la loi de finances 2019 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique, qui « se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents »

Pris connaissance du compte financier unique comme suit :

**BUDGET LOTISSEMENT GOAREM AN EOL
RESULTATS 2024**

	Fonctionnement	Investissement	Total
AUTORISATIONS BUDGETAIRES	40 205,78 €	0,00 €	40 205,78 €
DEPENSE REALISEES	2 402,72 €	0,00 €	2 402,72 €
TOTAL DEPENSES	2 402,72 €	0,00 €	2 402,72 €
RECETTES REALISEES	26 032,32 €	0,00 €	26 032,32 €
TOTALS RECETTES	26 032,32 €	0,00 €	26 032,32 €
RESULTATS DE L'EXERCICE 2024	23 629,60 €	0,00 €	23 629,60 €
RESULTAT DE FONC. REPORTE 2023 (002)	-12 200,78 €		-12 200,78 €
RESULTAT D'INVEST. REPORTE 2023 (001)		0,00 €	0,00 €
RESULTAT REEL CUMULE	11 428,82 €	0,00 €	11 428,82 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET LOT GOAREM AN EOL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AFFECTATION DU RESULTAT 2024	11 428,82 €	0,00 €	11 428,82 €
Résultat réel de l'exercice	23 629,60 €	0,00 €	23 629,60 €

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2024 du Budget Lotissement de « Goarem an Eol » susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 03 avril 2025

Délibération du Conseil Municipal :

Ayant voté pour 32

Ayant voté contre 0 :

S'étant abstenu 0 :

N'ayant pas pris part au vote 0 :

Fait à Plougastel-Daoulas, le 10 avril 2025

**Le Maire,
Dominique CAP**

Secrétaire de séance
Claudine ORVOEN

CERTIFICATE EXECUTOIRE Publié le	Envoyé en préfecture le 22/04/2025
	Reçu en préfecture le 22/04/2025 Publié le ID : 029-212901896-20250410-2025_04_04-DE

Présentation du Budget Lotissement de Goa
Compte financier unique 2024

Le compte financier unique 2024 est établi avec une section de fonctionnement excédentaire à hauteur de 11.428,82€ en résultat cumulé. Le budget ne comporte plus de section d'investissement.

- **Section de fonctionnement** :

Résultat de l'exercice 2024 (A)	23.629,60€
Résultat cumulé à fin 2023 (B)	-12.200,78€
Résultat cumulé à fin 2024 (A+B)	11.428,82€

Les recettes de 2024 concernent la facturation du solde du projet urbain partenarial pour un montant de 26.031,62 et un reliquat de TVA pour un montant de 0,70€. Les dépenses concernent le solde de travaux de viabilisation pour un montant de 2.402,72€.

Le budget étant arrivé à échéance il n'y a plus de mouvement de stock.

Le résultat de clôture de cette opération de lotissement communal est un excédent de 11.428,82€ qui va être intégralement reversé au budget Ville.

- **Section d'investissement** :

Il n'y a plus lieu de tenir une section d'investissement.